



Mathieu

EXTÉRIEUR.

GRÈCE.

Nauplie, le 12 juillet. — L'île de Casso voit de nouveau flotter l'étendard de la croix. Les Grecs, retirés dans les rochers les plus escarpés de leur patrie, ayant reçu un renfort de quinze cents hommes, fondirent sur les barbares, qui se trouvaient au nombre de deux mille, tandis qu'une division navale entra au port. Le combat ne fut ni long, ni opiniâtre : les musulmans, qui étaient tous des troupes égyptiennes, surpris, furent accablés, fusillés, et pas un d'eux n'échappa à la juste fureur des Grecs. Canons, bagages, munitions de guerre, provisions de bouche, tout est tombé entre les mains des défenseurs de la croix. Cette nouvelle, étant officielle, a été annoncée par le président du conseil exécutif, séant à Nauplie. (*Voy. art. de Liège.*)

Hydra, le 16 juillet. — Un aviso, rapide comme le vent, entre dans ce moment au port. Il nous apprend que deux mille Samiens, étant débarqués à l'improviste sur l'île de Psara, ont passé plus de quatre mille turcs au fil de l'épée, le 11 de ce mois. Notre escadre a de son côté capturé une foule de turcs sur des bâtiments de transport. Plusieurs femmes ont demandé à partager les dangers de cette campagne, en s'embarquant sur la flotte pour soigner les blessés. Encore de bonnes nouvelles ! Les Ipsariotes viennent de battre les Egyptiens aux environs de la Canée, et de les obliger à se renfermer dans cette forteresse. Les campagnes et les vallons sont encore une fois au pouvoir des insurgés. Un débarquement, qu'Ismaël-Gibraltar a tenté aux environs de Polycastro, n'a obtenu aucun succès, et les infidèles, partout repoussés, sont trompés dans leurs espérances. Des lettres de Smyrne nous donnent les noms des agens et des marins étrangers qui ont coopéré aux malheurs de Psara ; nous les ferons connaître en tems et lieu, par la voie du journal grec qui s'imprime dans notre ville.

ESPAGNE.

(Par voie extraordinaire.)

Madrid, le 19 août. — Le roi, la reine, les infants et infantes, sont arrivés à l'Escurial le 16. Après un séjour de 24 heures seulement, LL. MM. et LL. AA. sont parties pour le château royal de Saint-Ildefonso.

Le roi a ordonné que ses gardes-du-corps seraient augmentés d'une compagnie étrangère qui, en honneur de la reine, née princesse de Saxe, sera appelée *la compagnie saxonne*. Aucun étranger n'y sera admis, s'il ne professe la religion catholique.

Le roi vient de nommer capitaine-général du royaume et côté de Grenade, avec la présidence de sa chancellerie royale, le lieutenant-général D. Vicente de Quesada, gouverneur et second chef de Madrid. Le comte de Miranda, duc de Penaranda, chevalier de l'ordre de la Toison-d'or, est mort à Madrid.

Le général don Joseph O'Donnel a fait le rapport suivant : « Une faction perfide, composée d'environ 200 réfugiés espagnols et autres individus obscurs de la place de Gibraltar, ayant pris les armes, préparèrent une expédition sous le commandement de l'ex-colonel Francisco Valdès. Cette troupe s'étant embarquée dans la baie, parvint à s'emparer de la place et de l'île de Tarifa, en surprenant sa faible garnison au moment qu'elle ouvrait les portes le 3 août, au point du jour. Aussitôt marchèrent d'Algésiras sur Tarifa, des détachemens d'infanterie et de cavalerie sous les ordres du colonel don Joseph Barradas. Il forma aussitôt le blocus de la place par terre, sans que les rebelles osassent tenter une sortie. Dans la soirée du 6, on vit arriver au camp une brigade française de toutes armes, commandée par le général comte d'Astorg. Le blocus fut alors considérablement resserré, et dans le même tems se présentèrent devant le port trois vaisseaux de guerre français, une goëlette espagnole et quatre chaloupes armées sorties d'Algésiras, de manière que toute retraite est coupée à ces criminels. Ils n'ont pas assez de vivres pour se maintenir dans la place, et de nouvelles troupes arrivent encore pour châtier promptement leur audace. La tranquillité publique n'a pas été

troublée un seul instant dans tout le reste de ce district, malgré les fausses rumeurs semées à Gibraltar par les agens des révolutionnaires, qui menaçaient radicalement notre ligne d'une attaque générale, en annonçant de nouveaux débarquemens à l'est de Gibraltar. Rien de tout cela n'a eu lieu. Les fidèles troupes du roi qui occupent ce camp, ont été renforcées cette nuit par le bataillon provincial de Séville. La population entière brûle du désir de se venger de l'insulte que lui font ces traîtres, en supposant qu'ils pourront trouver des complices dans son sein. Les montagnards de la Ronda se sont levés en masse pour s'opposer à toute entreprise criminelle. Enfin, le service de S. M. n'est exposé à aucune sorte de danger dans cette partie de ses états. *Vive le roi!* que tous ses fidèles serviteurs s'arment de vigilance pour découvrir si ce complot, qui n'a point de ramifications ici, n'en aurait pas eu d'autres lieux. » (*Etoile.*)

Tarifa serait déjà tombé en notre pouvoir, si les canons espagnols qu'ont trouvés là nos troupes eussent été en état. Tous les murs extérieurs sont en notre pouvoir ; mais les portes ayant été murées, il a fallu attendre des canons de Cadix. Ils doivent être arrivés en ce moment. Deux de nos vaisseaux, contrariés par les courans, s'étaient arrêtés à Algésiras. (*V. not. corresp.*)

Le général O'Donnel, dans un autre rapport, mande au ministre que tout le tems qu'Arejula (un médecin de Cadix), Calatrava et autres seront en liberté à Gibraltar, on aura beaucoup à craindre de la faction libérale qui cherche à se relever. Il soupçonne le gouvernement d'être d'intelligence avec ces conspirateurs. Sur ce rapport le ministre a transmis une note à sir W. A'Court, dont cet ambassadeur s'est tenu offensé. Il est allé lui-même trouver le ministre espagnol, et lui a dit qu'il était étonné que S. Exc. ajoutât foi au rapport d'un homme, sans aucune considération, tel qu'O'Donnel. Que le gouverneur de Gibraltar était toujours un prince du sang royal d'Angleterre, ou un des principaux de sa nation, et que, si un pareil personnage voulait exciter le trouble, il avait assez de moyens à sa disposition sans se servir d'instrumens aussi méprisables que les révolutionnaires espagnols ; qu'il regardait la note comme une offense à la nation anglaise, et qu'il allait en faire son rapport.

La goëlette de S. M. le *Condor*, se rendant de la Martinique, où elle avait porté des dépêches à la Havane, a rencontré à la hauteur de la pointe de Maternillos, île de Cuba, la goëlette colombienne *la Juanita*, et l'a prise à l'abordage, après lui avoir tué 26 hommes, au nombre desquels est le capitaine insurgé.

Barcelone, le 14 août. — Les places de Lérida, Cardona, Tortose et Tarragone, vont définitivement être occupées par des troupes françaises ; un bataillon d'infanterie avec un piquet de canonniers sont déjà partis de Sarragosse pour Lérida, et un bataillon est en route de la Seu d'Urgel pour Cardona. Quant aux deux dernières places, un conseil de généraux a eu lieu ici pour aviser aux moyens d'y mettre des garnisons également tirées de l'armée d'occupation.

Plusieurs des constitutionnels arrêtés se sont sauvés depuis quelque tems des prisons. Le capitaine des guides de Mina vient de s'évader de celles de Tortose.

D. Joseph Victor Ognate, conseiller du roi et auditeur de la royale audience de Catalogne, etc., a fait notifier par publications et affiches, aux sieurs François Marie de Gispert, Jacques-Estève Claramont, Jean Sagarre, Joseph Valenti, Gaëtan Galup, Paul Janer, Joseph-François Guardiola, F. Mota, Joseph Elias, Joachim Busquet et F. Altès-Guana, membres de la municipalité de Barcelone, en 1823, l'ordre de se constituer prisonniers dans les prisons de cette ville, à la disposition dudit juge-commissaire, dans le délai de vingt jours, pour fournir leurs moyens de défense dans la procédure qui s'instruit contre eux par commission de l'audience royale, sous peine d'être réputés rebelles et contumaces, et jugés comme tels, pour se trouver compris dans l'exception cinquième de l'art. 2 de l'amnistie royale du premier mai dernier, comme ayant souscrit et approuvé un exposé adressé à la députation permanente des soi-disant cortès, tendant entr'autres choses à ce que, s'il le fallait, on mît en pratique les articles 181 et 187 de la prétendue constitution politique de la monarchie espagnole, offrant au nom de la ville de Barcelone, d'en soutenir et défendre l'exécution.

Le capitaine général de Valence a fait publier l'avis suivant : « Le commandant-général du camp de Gibraltar me pré-

ving mille ramines en cas d'invasion, les Grecs pourraient

la république de Guatimala venait d'arriver à Philadelphie.

vient qu'il a découvert une conspiration ourdie par quelques sous-officiers et soldats des bataillons de la garnison d'Algésiras, qui devait éclater le 29 juillet; qu'aucun officier ni aucune personne marquante n'en faisait partie; qu'il en a arrêté les principaux auteurs; et qu'elle était uniquement l'effet de la boisson et des séductions des réfugiés de Gibraltar. »
(*J. de Paris.*)

DANEMARCK.

Copenhague, le 14 août. — Notre gazette officielle contient une convention conclue à Londres le 16 juin entre le Danemarck et la Grande-Bretagne, par M. le comte de Moltke, ministre de S. M. en Angleterre, et M. Canning, d'après laquelle les bâtimens des deux états doivent être traités sur le même pied dans les ports respectifs.

ALLEMAGNE.

Augsbourg, le 19 août. — On a eu avis à Corfou que la nouvelle qu'on avait accréditée que le capitain-pacha irait d'Ipsara attaquer Samos, n'était qu'une feinte pour donner le change aux Grecs. Les Turcs, enorgueillis d'un succès passager, avaient conçu un plan plus vaste, celui de tenter la conquête de l'importante île d'Hydra, qui est le centre de toutes les forces maritimes des Hellènes. Cependant le capitain-pacha, informé des formidables moyens de défense qui mettent Hydra à l'abri d'un coup de main, et sachant que les troupes qui en forment la garnison sont toutes indigènes, à mis beaucoup d'hésitation dans sa conduite, car au départ du dernier courrier, qui a apporté des dépêches au gouvernement anglo-ionien, l'amiral ottoman était encore en station dans les eaux de Mitylène. Le massacre par les Turcs des traîtres qui ont livré le point qui leur était confié dans l'île d'Ipsara, rendra difficile les moyens de corruption que pourraient encore tenter les agens du capitain-pacha auprès de ceux des chefs albanais qui se trouvent dans d'autres îles de l'Archipel.

Francfort, le 21 août. — M. le chevalier de Tatitscheff, conseiller-privé de S. M. l'empereur de Russie et sénateur, est arrivé le 13 à Vienne, venant d'Ischel.

— Une lettre de Semlin annonce de la manière la plus positive que l'ordre venu de Constantinople pour l'évacuation de la Valachie n'a pas encore reçu son exécution. Les troupes turques sont toujours à Bucharest et dans les autres districts de cette principauté. On assure même que des boyards émigrés qui étaient déjà arrivés aux frontières dans l'intention de rentrer dans leurs foyers, ont rebroussé chemin lorsqu'ils ont vu que les Turcs n'étaient pas partis.

ANGLETERRE.

Londres, le 22 août. — Le bateau à vapeur, le *Lichtning*, est arrivé à Portsmouth venant de la baie d'Alger, avec des dépêches du vice-amiral Neale, qui confirment la soumission du dey aux conditions qui lui ont été imposées. Le lieutenant Rook, porteur de ces dépêches, donne les détails suivans :

« Pendant la durée du blocus, les chaloupes canonnières algériennes essayèrent plusieurs fois de sortir du môle. Il s'en présenta un jour cinquante avec l'intention d'attaquer nos bombardes. Celles-ci commencèrent aussitôt leur feu, et les Algériens eurent un certain nombre de morts et de blessés. Quelques autres tentatives n'ayant pas mieux réussi, le dey déclara, le 25 juillet, qu'il était prêt à souscrire aux conditions exigées par l'amiral de S. M. B. Sir Henri Neale, qui, après la levée du blocus, a pris la route de Malte. »

— Une terreur panique s'est emparé aujourd'hui des propriétaires d'effets américains. L'emprunt colombien a baissé à 8 d'escompte, et les bons mexicains à 50. On fait courir les bruits les plus absurdes; on dit, entr'autres choses, qu'un individu arrivé de la Jamaïque a annoncé que toute la côte du Mexique s'était déclarée en faveur d'Iturbide, et que cet empereur avait reconnu lui-même qu'il était partisan de la péninsule.

— Nous avons donné avant-hier un aperçu des réflexions du *Courier*, relativement à la manière dont le cabinet anglais entend la reconnaissance des états indépendans de l'Amérique. « Cette mesure, dit-il, n'a aucun rapport avec la question politique entre les colonies et la métropole. Nous ne reconnaissons pas ces colonies, parce qu'elles se sont séparées, ou comme si nous voulions solennellement avouer notre satisfaction de cet événement. Nous devons éviter toutes ces considérations; elles ne nous regardent pas; elles embrouilleraient la question. Ce serait une inconséquence; nous avons gardé la neutralité jusqu'ici; pourquoi prendrions-nous parti pour ou contre? Nos mesures seront dirigées uniquement et exclusivement par des intérêts anglais. C'est ce qui fut déclaré formellement dans le discours de clôture de la couronne, à la fin de la dernière session. « S. M. après avoir annoncé l'envoi des commissaires, dit qu'elle se réserve le droit d'agir ultérieurement comme la situation de ces pays » et les intérêts de sa propre nation paraîtront l'exiger ». Ce langage est clair, et cependant on persiste à mêler l'idée d'une alliance avec celle d'une simple reconnaissance!

— On a reçu des lettres de Mexico, à la date du 26 juin, et d'Alvarado jusqu'au 1er juillet. A cette époque on n'avait pas de nouvelles d'Iturbide. Cette circonstance est un peu extraordinaire; car Iturbide, parti le 11 mai de Southampton avec un bon vent, aurait certainement dû être arrivé

sur les côtes du Mexique en moins de cinquante jours. Son bâtiment trouvera-t-il être un des deux navires anglais récemment capturés par des pirates de Cuba?

FRANCE.

Paris, le 23 août. — Nous avons vu passer ici deux commissaires anglais qui se rendent en Morée, pour opérer le dernier versement des fonds, provenant de l'emprunt fait à Londres pour le compte du gouvernement hellénique.

— Une ordonnance du roi en date du 11 de ce mois, prescrit la publication des bulles d'institution de M. Latil, archevêque de Rheims, et de M. Clausel de Montals, évêque de Chartres.

Par une autre ordonnance, l'évêque de Clermont est autorisé à former dans le département du Puy-de-Dôme, une seconde école ecclésiastique.

— S. Exc. le ministre de la guerre vient de faire adresser à M. le préfet des Deux-Sèvres les armes destinées à trente-quatre Vendéens compris dans l'état formé en 1816. Ces armes sortent de la manufacture royale de Versailles. Chacune porte ces mots *Donné par le roi* à M... Sur la lame des épées et sabres sont tracés ceux de *Vive le roi*! On les lit également sur un écusson aux armes de France incrusté dans la crosse des fusils, elles consistent en 6 épées, 8 sabres et 20 fusils. S. Exc. a voulu que les dispositions fussent faites de manière à ce que la distribution eût lieu à Bressuire et à Parthenay, le jour de la fête du roi.

— S. Exc. M. le marquis de Talaru, ambassadeur de France près de S. M. C., est arrivé à Paris.

— Le *Moniteur* contient l'article suivant, daté de Smyrne, le 12 juillet: « La corvette *l'Isis*, que commande M. de Villeneuve Bargemont, capitaine de frégate, et qui fait partie de la division navale française en station dans le Levant, a été témoin de la prise d'Ipsara par l'escadre aux ordres du capitain-pacha:

« Dans la nuit du 4 au 5 de ce mois, et après l'incendie d'Ipsara, M. de Villeneuve se rapprocha de la côte nord de l'île, où il présumait que plusieurs Grecs avaient pu se réfugier. Ses embarcations visitèrent toutes les cavités des rochers, et à une heure après-midi le pavillon du roi de France couvrit de son ombre protectrice cent cinquante-deux individus attachés à une mort certaine. Parmi eux étaient des femmes et des enfans; les soins les plus pressés ont été prodigués à ces malheureux, qui tous bénissent le monarque dont la main bienfaisante est toujours tendue à l'infortuné. Après s'être assuré qu'il n'y avait plus personne à sauver, M. de Villeneuve a fait route vers Mételin. »

— Le *Journal du commerce* de Lyon contient le récit d'un événement qui fait présumer ou que la censure s'exerce dans cette ville avec des vues larges, ou qu'elle n'y est point encore en vigueur.

— L'empereur du Brésil a promis d'appuyer de toute son autorité la délivrance de M. de Bompland, qui est, comme on sait, prisonnier depuis plus de deux ans dans le Paraguay, où il a été retenu sous prétexte qu'il s'occupait plutôt de recherches politiques que de recherches scientifiques.

— On nous écrit d'Etampes (Seine et Oise), le 22 août: « Un crime horrible a été commis dans les bois de la Ferté-Alepis, arrondissement d'Etampes. Une jeune fille âgée, de 12 ans et quelques mois, que des qualités au-dessus de son âge rendaient l'objet de l'opime et de l'affection générales, est devenue la victime d'un forcené qui, depuis quelque temps, avait établi sa demeure dans une grotte de la forêt. La malheureuse enfant était allée cueillir de l'herbe, lorsque le monstre arrivant derrière elle, lui jeta son mouchoir devant la bouche, et l'entraîna dans son antre: là, il exerça sur elle mille cruautés, lui creva les yeux, lui rompit les bras, et lui arracha ses entrailles. De l'aveu même du scélérat, la victime a vécu 36 heures au milieu de ces angoisses. Ce n'est qu'après plus de cinq jours de recherches, que M. Samsom, maire d'Hyville, et M. le juge-de-peace de la Ferté-Alepis, sont parvenus à découvrir les restes de l'infortunée, ensevelis sous des rochers. L'assassin a été amené hier dans les prisons d'Etampes. Je ne puis vous donner encore d'autres renseignements sur ce compte. »

BOURSE du 23 août. 5 p. c. con. Jouiss. du 22 mars 1824, 100 fr. 50 c. Act. de la banque 1880.]

INTÉRIEUR.

Bruxelles, le 26 août. — Les équipages du prince et de la princesse d'Orange sont arrivés. Suivant ce qu'on apprend, LL. AA. RR. et II. qui sont attendues samedi, après un court séjour en cette résidence, effectueront leur voyage, projeté depuis long-tems, à Pétersbourg.

Une frégate russe attend à Lubeck l'arrivée du prince et de la princesse d'Orange, pour les conduire en Russie.
(*Journal de la Belgique.*)

LIÈGE, LE 27 AOUT.

— Un arrêté de S. M., du 16 de ce mois, défend aux tribunes et administrations d'églises de prendre des dispositions relativement à des objets dont le soin ne leur est pas spécialement confié par les lois ou réglemens existans.

— La *Gazette Universelle* d'Augsbourg porte, sous la rubrique de Constantinople, le 26 juillet, l'article suivant: « Les Grecs sont de nouveau maîtres d'Ipsara, et tout ce qui s'y trouvait de Turcs, a été passé au fil de l'épée; quelques vaisseaux en portent le nombre à 8,000. Les Ipsariotes qui avaient fui de leur île se sont réunis à Syra aux Hydriotes et aux Speziotes, et ont exécuté avec succès cette audacieuse entreprise. Dans cette occasion, les Grecs se sont emparés de

bâtimens turcs, et ont brûlé les autres. Dans la nuit du 10 au 11 juillet, la rade d'Ipsara paraissait être une mer de feu. Ces nouvelles ont fait ici une sensation incroyable; les Turcs sont très-irrités contre les Francs qui ont si fort exagéré les premiers rapports sur la prise d'Ipsara. Cet événement pourrait coûter la tête au capitain-pacha.

— On mande de Hambourg, le 18 août, qu'il a été expédié de ce port plusieurs cargaisons de seigle pour Londres et Leith, ainsi que pour quelques ports de la Hollande.

— On mande de Rostock, le 9 août, qu'on y a vu, il y a quelques jours dans le voisinage de Warnemunde, la flotte russe des cadets qui revenait de Travemunde. Elle est en tout de 12 bâtimens de guerre, non compris les petits bricks; il s'y trouve plusieurs grands vaisseaux de ligne.

— La ville de Wàvre vient d'être témoin d'un trait de dévouement qui mérite d'être connu: Le 22 août, à 5 heures de l'après-midi, un enfant de 5 ans tomba dans la Dyle. Déjà les eaux, grossies par les pluies et très-rapides, l'avaient entraîné plus de cent pas, lorsque le nommé Pierre-Hubert Solhy, jeune homme âgé de 19 ans, habitant de cette ville, s'élança tout habillé à l'endroit le plus profond, et parvint à saisir l'enfant près de se noyer; il regagne le rivage et remet à la mère éplorée son précieux fardeau. Un tel trait de dévouement ne peut rester sans récompense.

— Le *Propagateur haïtien* annonce qu'une négresse de 16 ans vient de composer une tragédie dont le titre est la Mort de Christophe. Cet ouvrage, ajoute le *Propagateur*, sera représenté sur le théâtre national de la république, d'après l'ordre du président Boyer.

— La société de la morale chrétienne, établie à Paris, a proposé un prix de 500 fr. pour le meilleur mémoire sur l'abolition des jeux publics de hasard. Les auteurs devront s'adresser aux classes moyennes qui fréquentent surtout les maisons de jeux; ils s'attacheront à démontrer l'odieus de ces établissemens sous le rapport de la ruine des familles et de la moralité des individus. La société les laisse entièrement libre sur la forme à donner à leur ouvrage, qui ne pourra avoir moins de cent et plus de cent vingt-cinq pages 10-12.

Les mémoires devront être envoyés, francs de port, au bureau de la société de la morale chrétienne, rue Taranne, n. 12, à Paris, avant le 1er. janvier 1825.

— Le 14 de ce mois, il a été fait à la mairie de Tours, en présence des autorités et de plusieurs pharmaciens et amateurs des beaux-arts, l'essai d'un nouvel appareil distillatoire, de l'invention de M. Bailleul, chimiste breveté, qui a donné le résultat suivant: en deux heures vingt-cinq minutes, il a été distillé 120 litres de vin blanc, dont la légèreté était de 11 division au pèse-vin, qui ont donné en produit 18 litres d'eau-de-vie à 23 degrés, d'un goût très-agréable. L'auteur assure que, par ce procédé, il obtient trois litres d'eau-de-vie de plus par barrique que par tout autre moyen: la moitié d'un coteret de 60 c. (12 sous) a suffi pour mettre en ébullition et distiller 120 litres de vin. Cet appareil, à la continue, peut distiller six à sept barriques de vin par vingt-quatre heures.

— Il paraît qu'on va étendre considérablement, en Angleterre, l'usage des routes en fer. Jusqu'à présent, elle n'étaient employées que pour des objets spéciaux, c'est-à-dire qu'on ne les voyait guère qu'aux environs des mines de charbon de terre et de carrières. Elles serviront désormais au transport des marchandises dans toutes les parties de la Grande-Bretagne. Cette extension de l'usage des routes en fer est due à une nouvelle application de la machine à vapeur. On en construit aujourd'hui, sous le nom de *machine locomotrice*, qui pourront servir au transport de toute espèce d'objets, même du plus grand poids, partout où l'on pourra établir des routes de fer. Une machine de cette espèce, et de la force de 10 chevaux, traînera cent milliers de marchandises sur une route de niveau, à raison de deux lieues à l'heure, et des fardeaux plus légers avec une vitesse proportionnellement plus grande. Appliquée à des voitures destinées au transport des voyageurs, la *machine locomotrice* imprimera à ces voitures une vitesse de quatre à cinq lieues à l'heure.

— En Angleterre, tout ce qui tient à l'utilité publique porte un caractère de grandeur. Il existe depuis quelque tems dans la ville de Liverpool une halle de 12,842 brasses carrées, entourée d'un mur élevé et percé de six portes, par lesquelles on arrive dans la halle de tous les côtés de la ville. Un double rang de galeries, l'un au-dessus de l'autre, règne dans tout le pourtour; le pavé est en pierre de taille; 160 piliers en fonte de fer distribuent le tout en 5 allées, et 150 lustres à gaz y répandent le soir une clarté éblouissante; enfin une eau fraîche sort en abondance de 4 fontaines en fer, et une cinquième fournit de l'eau bouillante.

— Un Gentleman des plus *fashionables*, en passant dernièrement dans une des rues les plus populeuses de Londres, fut insulté de propos par deux individus de la dernière classe du peuple. Il mit aussitôt habit bas et proposa à chacun d'eux tour-à-tour une partie de *boxing*; ils acceptèrent. Le Gentleman eût bientôt mis le premier hors de combat; il commença alors à boxer le second, et, au bout de quelques minutes, le laissa à moitié mort sur la place aux vives acclamations des

spectateurs. Il fut reconduit par la multitude en triomphateur à son hôtel.

— On écrit d'Italie qu'un artiste grec, M. Pezzanès, vient d'y exécuter un tableau représentant *lord Byron après sa mort*. L'artiste, à ce qu'il paraît, a vu l'illustre défenseur des Grecs au moment où il venait d'expirer, l'a dessiné, et peint après en Italie, l'imagination pleine de cet intéressant sujet. Cet ouvrage va être débarqué dans un des ports de la Belgique, pour être exposé ensuite à Londres, et de là à Paris, où il sera sans doute vu avec un grand intérêt.

— L'ouverture de la chasse dans la province d'Anvers est fixée au 1er. septembre prochain.

Par arrêté du 13 août 1824, S. M. a nommé président du tribunal de commerce à Namur, M. G. Briard; juges au même tribunal, MM. de Fontvent et Capelle Michaux; et suppléans, MM. Bauchan et Guillin-Lefèvre.

Par un autre arrêté du 15 même mois ont été nommés:

1. Notaire à Neufchâteau (grand duché de Luxembourg), en remplacement du sieur Tinant, appelé à d'autres fonctions, le sieur Tschuffen, notaire à Habay-la-Neuve.

2. Notaire à Walcourt (province de Namur), en remplacement du sieur Ponsart décédé, le sieur Remacle.

(CORRESPONDANCE PARTICULIÈRE DE NOTRE JOURNAL.)

Cadix, le 6 août 1824.

« La conduite du gouvernement espagnol au lieu de rétablir l'ordre et la paix ne fait qu'aigrir les esprits. Il n'y a pas aujourd'hui en Espagne une seule classe qui soit contente. Un tel état de choses ne peut que produire la dissolution complète de la société, ceci est si vrai, que dans tous les coins, de la Péninsule il y a déjà des bandes armées sans compter les nombreuses bandes de voleurs qui ravagent le pays. Vous savez déjà ce qui est arrivé à Madrid, et la manière dont on s'y est pris pour faire sortir les troupes de Quesada ne peut qu'avoir de fâcheux résultats. Ici la chose est un peu plus sérieuse: quelques corps, qu'on dit organisés à Gibraltar, se sont présentés tout-à-coup dans les montagnes de Ronda; il paraît qu'ils sont habillés en rouge et en noir; quelques individus de cette bande sont entrés le 1er. de ce mois dans la ville de *Ximena*, et, de concert avec les habitans, ils ont arrêté les autorités et quelques autres personnes. Un autre corps en proclamant l'indépendance de la nation s'est emparé de la ville forte de Tarifa; on dit qu'il en est ressorti pour parcourir le pays; mais d'autres personnes assurent qu'il s'y fortifie pour augmenter en nombre; on manque de forces pour s'y opposer; nous n'avons point d'armée: deux bataillons, l'un de la *Princesa* et l'autre de la *Lealtad* qui étaient à *San Roque* et *Algésiras* se sont réunis aux insurgés; ce qu'il y a de remarquable c'est que ces deux bataillons sont de nouvelle création et composés d'hommes qui ont fait la guerre aux constitutionnels. La garnison de Cadix n'est pas assez forte pour envoyer beaucoup de monde contre ces nouveaux factieux. O'Donnell, un des frères du fameux comte de l'Abisbal qui commande à Algésiras, a fait arrêter, sur quelques soupçons, quelques jours avant le 1er. août, plusieurs soldats et officiers de ces deux bataillons. Il n'y a rien de plus ridicule que l'ordre de la place d'Algésiras que je vous transmets ci-après: Il est bien étonnant de voir six soldats mettre en fuite une foule d'habitans de la ville, armés, qui peu de minutes auparavant avaient arrêté les autorités et d'autres personnes. Avec la bravoure de ces six soldats on se hâte de fortifier la ville de *Medina Sidonia* et hier à minuit 600 hommes d'infanterie française avec un peu de cavalerie sont sortis de Cadix; on parle diversement de leur destination, mais il est certain qu'ils marchent contre ces factieux de nouvelle date. Une lettre annonce que 60 cavaliers insurgés ont passé par la ville de *Manzanarès* dans la Manche. On assure que la Galice est infestée de pareilles guerillas? Qu'a-t-on gagné jusqu'à présent par l'invasion? Il n'y a jamais eu en Espagne tant de malheurs, tant de désordres, tant d'iniquité et tant d'anarchie qu'aujourd'hui, et, à ce qu'il semble, la chose n'en est qu'à son commencement. »

Etat-major du camp de Gibraltar. — *Ordre de la place, du 2 au 3 août 1824.*

« Le commandant général à la satisfaction d'annoncer aux troupes de la garnison que hier avant le point du jour quelques mauvais sujets de *Ximena* s'étant réunis à l'effet de renouveler leurs *farces* constitutionnelles ils s'emparèrent des autorités et de quelques personnes respectables qu'ils emprisonnèrent; mais un officier du régiment de la *Princesa* nommé *don Gregorio Conde*, passa par hasard dans cet endroit avec six hommes de son corps et n'hésita pas un instant, quoiqu'avec des forces inférieures à attaquer les séditieux, et après avoir échangé avec eux quelques coups de fusil dans les rues, qui tuèrent un de leurs chefs, il les dispersa; il les poursuit maintenant dans les montagnes, où il se sont réfugiés, afin de leur faire subir la rigueur des lois; ainsi on finira par arrêter toutes tentatives criminelles que susciteront quelques pervers pour renverser l'ordre établi et nous ramener au tems malheureux que nous déplorons encore.

Honneur au lieutenant *Conde* et aux vaillans et loyaux soldats de son parti.

Signé, O'DONNELL.

Pour copie, le major, Signé ALVAREZ.

cinq mille ramilles en cas d'invasion, les Grecs pourraient

la république de Guatemala venait d'arriver à Philadelphie.

Bayonne, le 19 août 1824.

Plusieurs lettres particulières de Cadix disent que dans la nuit du 4 au 5 il est sorti de cette place une colonne de 6 à 700 français et qu'elle a eu un engagement assez vif avec les constitutionnels des montagnes de Ronda qui se trouvent commandés par un ancien chef de guérillas nommé Chapalangara ; on attendait à chaque instant à Cadix le retour de la colonne française et le bruit y était généralement répandu que Mina venait prendre le commandement en chef de ces constitutionnels espagnols dont le nombre s'élève déjà de 3 à 4000. Ils sont en possession de Tarifa et Ximena et on craignait que *Medina Sidenia* ne tombât en leur pouvoir.

DE LA PUBLICITÉ considérée dans ses rapports avec les élections. (3e. art.)

Si nous avons à nous occuper du droit d'élire et des divers modes de l'exercer dans notre royaume, la question d'élection directe et le défaut d'uniformité dans nos réglemens électoraux mériteraient seuls de grands développemens ; nous croyons cependant que la question de savoir si les élections doivent être publiques, quand et dans quel sens leur publicité doit être obligée, est d'une importance au moins égale ; ce n'est donc que dans ses rapports avec la publicité que nous allons envisager aujourd'hui l'exercice de ce droit, qui est le fondement et la base du gouvernement représentatif. Si nous avons bien caractérisé la publicité en l'appelant une *garantie* ; si nous avons bien reconnu ses fonctions en posant en principe qu'elle doit être accordée comme un *droit commun* à tous les *citoyens* et imposée comme un *devoir* aux *magistrats*, nous devons examiner, avant tout, si ce que nous appelons le droit d'élire est un *pur droit*, ou une *fonction*, ou une sorte de *magistrature publique*. Dans cette dernière hypothèse, il n'y a pas de doute que les électeurs ne doivent non-seulement se réunir en public pour exercer leur mission, mais même émettre publiquement leur vote, puisque c'est le seul moyen que l'on ait de savoir s'ils agissent loyalement. Les inconvéniens du vote public sont connus, mais c'est à notre avis un mal nécessaire partout où l'on admet plusieurs degrés d'élections, parce que les électeurs définitifs n'ayant été choisis que pour faire eux-mêmes de bons choix, leurs commettans n'ont aucun moyen, sans la publicité des votes de reconnaître les mandataires infidèles, lorsque de mauvaises élections ont eu lieu : Ce vice inhérent aux élections graduées suffirait seul à certaines époques pour les faire rejeter d'une constitution libérale ; nous y reviendrons une autre fois. Mais lorsque l'élection des représentans de la nation est directe, les électeurs exercent-ils un droit individuel ou une sorte de magistrature ?

A la rigueur, partout où la démocratie pure ne règle pas le droit d'élire, les électeurs ont à rendre compte, à ceux qui ne réunissent pas les qualités requises, de l'usage qu'ils font du droit *exclusif* de choisir les *représentans de la nation* : et plus la loi impose de restrictions au droit électoral, moins il y a d'électeurs, plus ils doivent être envisagés comme fonctionnaires responsables. Leur responsabilité étant purement morale, parce qu'il est impossible de régler les choix ou de punir les prévarications de ce genre par la loi, la publicité des votes est le seul moyen de rendre cette responsabilité efficace. Montesquieu est arrivé à une décision tout-à-fait opposée, lorsqu'il a examiné, dans l'*Esprit des Lois*, la question qui nous occupe. *Les votes doivent être publics dans la démocratie*, dit-il, *dans une aristocratie les suffrages ne sauraient être trop secrets* ; c'est qu'au lieu de remonter à la nature de la publicité et de la considérer comme une garantie des droits, il ne s'est occupé du droit électoral que dans ses *convenances avec telle forme de gouvernement établie, et quel, selon sa coutume, il s'est attaché surtout au maintien de cette forme.*

S'il est vrai que l'égalité absolue du droit de suffrage est impraticable, s'il est également vrai que partout où le droit électoral n'est restreint que par des conditions qui répondent à la fois et de la moralité et des lumières des électeurs, et repartit de manière que la nation ait dans des électeurs nombreux et indépendans, des représentans de tous ses intérêts ; ce principe d'identité d'intérêts ait utilement remplacé l'égalité absolue dont on a fait de si tristes essais ; on peut dire que là où les intérêts sont réellement représentés dans de justes proportions, les électeurs n'ont plus de compte à rendre, et qu'ils exercent en quelque sorte un droit commun, quoique la constitution l'ait restreint par des motifs d'utilité publique. D'après cela, il est hors de doute que le droit d'élire tel qu'il doit exister dans un gouvernement représentatif, est un *pur droit* ; et que le gouvernement n'a point par conséquent le pouvoir d'exiger des électeurs qu'ils émettent publiquement leurs votes.

Mais si l'on ne peut imposer comme devoir la publicité des votes, est-il du moins utile que les électeurs consentent à cette publicité ? C'est une grande question, dit Montesquieu, Cicéron écrit que la loi qui rendit à Rome les suffrages secrets, perdit la république ; il cite ensuite d'autres exemples contraires, et il résout cette difficulté par une distinction dont nous ne nous occuperons pas, puisque nous avons reconnu qu'elle

est vicieuse dans son principe. Il nous semble que l'assertion de Cicéron est très-facile à expliquer : à l'époque dont il parle, les principes de liberté faisaient chaque jour des progrès et la corruption des progrès ; les usages républicains subsistaient, et les mœurs asiatiques pénétraient dans l'intérieur des familles, en un mot le dehors valait mieux que le fond ; il n'y avait donc que le frein de la publicité qui pût arrêter l'intrigue : dès qu'elle put agir à couvert des votes secrets, tout fut perdu. Dans notre vieille Europe au contraire, ce sont les sentimens qui sont libéraux ; les formes extérieures, les habitudes publiques et le langage même se ressentent partout des anciennes entraves ; la publicité des votes ne serait donc propre qu'à arrêter par un faux respect humain ou par la crainte trop fondée de déplaire aux agens du pouvoir, la manifestation des vœux du peuple qui valent beaucoup mieux que leurs discours dans la plupart de nos contrées. L'utilité de la publicité des suffrages dépend donc de la statistique morale des peuples, et l'on peut dire que partout où le pouvoir a de grands moyens d'intimider les citoyens, il faut, pour que ceux-ci conservent leur indépendance, que les élections aient lieu par la voie du scrutin. *V. h.*

ÉNIGME.

A l'abri d'une peau légère
Je tiens cent héros enfermés,
Et par moi leurs faits renommés
Sont à couvert de la poussière.
Cependant sous l'éclat des ornemens divers
Dont ma figure est revêtue,
Je cache avec soin à la vue
Un corps qui bien souvent est tout farci de vers.
Jugez de mes emplois. Quoique fort ignorante,
En un espace assez petit,
Je renferme beaucoup d'esprit ;
Mais qui de me voir se contente,
Sans regarder jamais ce que j'ai dans le cœur,
Est sans doute un pauvre docteur.
Le mot du dernier logogriphe est *Larme*, où l'on trouve
Arme.

VILLE DE LIÈGE.

Les bourgmestre et échevins informent qu'ils procéderont, ensuite d'autorisation royale, à la salle de leurs séances, à l'hôtel-de-ville, le mardi 7 septembre prochain, à onze heures du matin, à l'adjudication au rabais des ouvrages pour la construction de deux bâtimens, pour servir de chapelle au dépôt des morts, et le logement d'un gardien au grand cimetière de Robermont, près de la Chartreuse, ainsi que pour la construction et réparation des murs d'enceinte.

Pour être admis à faire des rabais, il faut avoir déposé une soumission la veille de l'adjudication avant midi, et pour qu'elle soit admise elle doit être rédigée sur papier timbré et adressée au collège des bourgmestre et échevins, indiquer le nom et le domicile du soumissionnaire et le prix de sa soumission en florins des Pays-Bas.

Le cahier des charges et le plan sont déposés au secrétariat de la régence, ainsi qu'au bureau des travaux publics, et ils sont à voir tous les jours de 9 heures du matin à midi.

A l'hôtel-de-ville le 27 août 1824.

Le bourgmestre, Chev. DE MELOTTE D'ENVOZ.

ÉTAT CIVIL DE LIÈGE. — Du 24 août.

Naissances : 4 garçons, 11 filles.

Décès : 1 femme, savoir :

Marie-Catherine-Barbe Dnyckarts, âgée de 66 ans, journalière, née devant Ste-Croix, n. 866, veuve de Jean-Martin Joseph Deffenne.

Du 25.

Naissances : 3 garçons, 1 fille.

Décès : 1 garçon, 1 fille.

Mariages 11 ; savoir : Entre

Dieudonné-Joseph Hauben, typographe, domicilié à Ans, province de Liège, et Marie-Catherine-Joséphine Redoté, couturière, faubourg Sainte-Marguerite, n. 193.

Pierre-Joseph Peters, journalier, faubourg St-Leonard, n. 157, et Elisabeth Renkin, sans prof., même faubourg, n. 480.

Werner Even, colporteur, faubourg Ste-Marguerite, n. 8, et Gertrude Adam, colporteuse, rue Grande-Bèche, n. 1180.

Jean-Joseph Charlier, ouvrier menuisier, faubourg St-Gilles, n. 361, et Anne-Joséphine Doignée, couturière, quai d'Avroy.

Mathieu Luther, garçon boulanger, faub. d'Amersœur, n. 6, et Marie-Catherine Hanson, journalière, rue du Verd-Bois, n. 370.

Pierre-Jacques Maigret, journalier, rue St-Severin, n. 684, et Marie-Isabelle Pinsar, couturière, au même domicile.

Dieudonné Hauterat, portefaix, rue Pourceaure, n. 407, et Barbe Paris, journalière, rue derrière St-Georges, n. 691, veuve de J. Delgout.

Lambert-Joseph Nollet, cordonnier, rue sur le Bougnoux, n. 511, et Marie-Barbe Lépouse, journalière, au même domicile.

Nicolas-Joseph Delekur, journalier, rue Chaussée-des-Prés, n. 109, veuf de Marie-Elisabeth Pironnet, et Marie-Barbe-Corin, cuisinière au même domicile.

André Crabay, domestique, rue Ste-Etienne, n. 133, et Marie-Joséphine Plumier, domestique, rue Sœurs-de-Hasque, n. 284.

Mathieu Philippe, fleuriste, rue Fragnée, n. 901, et Anne-Marie-Catherine-Joséphine Colsoul, sans prof., quai d'Avroy, n. 634.